

**COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Bruxelles....., le 17 mars 1977
PC/ab

GRUPE DU PORTE-PAROLE

PRIORITE P - 1

LIBRARY

Remis au télex à 13h20

432

Note BIO COM (77) 97 aux bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe , au directeur général DG I et au service "relations
de la Commission avec les délégués " DG VIII

REUNION DE LA COMMISSION DU 16 MARS 1977

Le Porte-Parole a fait rapport sur la réunion de la Commission du 16 mars 1977
et a notamment traité les points suivants :

1. - Orientations pour le budget 1978 des Communautés européennes

La Commission a adopté une communication au Conseil et au Parlement européen sur
les problèmes budgétaires de la Communauté dans la perspective du budget 1978
(voir P - 22).

2.- Fonds social

La Commission a adopté son avis au Conseil ainsi qu'un certain nombre de
propositions visant à modifier ou compléter la décision de base et les règlements
d'application sur le Fonds social européen. M. Vredeling fera une conférence de presse
à ce sujet cet après-midi. Vous recevrez une note P et, le cas échéant, une note
BIO complémentaire.

3.- FEDER

M. Giolitti a fait le point sur les conversations qu'il a eues jusqu'à présent
avec les différents gouvernements et partenaires sociaux, consultations qui ne sont
pas encore achevées.

La Commission est convenue d'avoir un débat d'orientation sur le nouveau
règlement du FEDER le 6 avril. A cette date, M. Giolitti aura en effet complété
ses consultations. Les orientations préliminaires, dont la Commission a été saisie
hier concernent les modifications à apporter pour assurer au Fonds une plus
grande flexibilité dans la nature des interventions et leurs modalités, dans
le champ d'application géographique et dans les quotas.

Cette plus grande flexibilité doit permettre au Fonds de mieux s'adapter aux
conditions changées de l'économie et d'augmenter son impact dans les régions
qui sont dans la situation économique actuelle , confrontées avec les problèmes
structurels les plus graves.

4.- Energie

Dans le domaine de l'énergie, la Commission a adopté une communication sur les
problèmes du raffinage dans la Communauté (voir P - 24) et approuvé le texte d'un
projet de règlement du Conseil concernant l'octroi d'un financement communautaire
de 150 MUC pour les stocks de charbon (voir P - 25).

./.

5.- Acier

La Commission a adopté des orientations pour la politique sidérurgique.

Ces orientations serviront à la préparation du document qui sera soumis au Conseil européen des 24 et 25 mars prochains.

Ces orientations préparent aussi des décisions que la Commission arrêtera ultérieurement.

Le Comité consultatif CECA, qui se réunit aujourd'hui à Luxembourg, sera informé par M. DAVIGNON des orientations adoptées par la Commission. La consultation formelle aura lieu après que la Commission ait pris les décisions qu'elle prépare.

Après une mise au point de ces orientations qui ne pourra intervenir que lundi, M. DAVIGNON, donnera une conférence de presse mardi sur les derniers développements de la question sidérurgique.

6.- CCEI

La Commission a approuvé une communication au Conseil concernant les orientations pour la préparation des négociations finales de la CCEI. Je vous rappelle que la phase finale commencera fin avril et se clôturera fin mai avec la conférence ministérielle.

La Commission estime que la CCEI doit être envisagée dans un contexte politique et économique plus vaste. Il est de l'intérêt de la Communauté que la conférence ministérielle aboutisse à des résultats satisfaisants. De tels résultats sont particulièrement dans l'intérêt de la Communauté qui a - plus que d'autres PI, notamment les USA - des liens étroits avec les PVD, en ce qui concerne, tant son approvisionnement en énergie et en matières premières que ses exportations. Le problème du pouvoir d'achat des PVD - notamment de ceux d'entre eux qui sont d'importants exportateurs de matières premières - doit être considéré dans ce contexte.

Pour assurer le succès du dialogue, la Commission estime que le Conseil doit adopter des décisions dans trois domaines :

1. Action immédiate en faveur des PVD les plus pauvres et dont le développement a été entravé par des problèmes de balance des paiements et de l'endettement.
2. Renforcement des objectifs en matière de transfert des ressources.
3. Les problèmes des matières premières, compte tenu des résultats des négociations de Genève sur le fonds commun. Il s'agit notamment des accords de produits, ainsi que de la stabilisation des recettes d'exportations.

7.- Arrangement multifibres

La Commission s'est penchée sur le problème du renouvellement de l'Arrangement multifibres, pour lequel le Conseil n'a pas encore pu arrêter les directives de négociation. Les discussions internes au sein du COREPER se poursuivent cette semaine. Le Comité des textiles se réunit à Genève depuis le 16 mars pour discuter du renouvellement de l'AMF, mais les négociations proprement dites n'ont pas encore commencé.

Dans sa déclaration liminaire devant le Comité des textiles, le représentant de la Commission, M. Meynell, a rappelé que la Communauté a connu, depuis la mise en vigueur de l'AMF, une croissance rapide et massive des importations. Pour certains produits, l'impact cumulatif des importations de toutes provenances met en péril l'existence de certains secteurs de l'industrie communautaire. Il a expliqué que ce problème est toujours à l'examen au sein de la Communauté, et que celle-ci ne peut pas encore engager la négociation. Il a indiqué que la Communauté se préoccupe essentiellement de pouvoir s'assurer la possibilité de diminuer le taux de croissance des importations de certains produits sensibles pour lesquels le taux de pénétration du marché est déjà très élevé. D'autre part, il faut mieux préciser les droits respectifs des fournisseurs dominants et des nouveaux venus.

La Commission du 16 mars a souligné l'importance qu'elle attache au règlement rapide de ce problème au sein du Coreper et du Conseil afin que le négociateur de la Communauté puisse présenter des propositions formelles dès que possible.

8.- Conseil Européen et 20ème anniversaire du Traité de Rome

Le Président Jenkins et le vice-président Ortoli représenteront la Commission à la session du Conseil européen qui se tiendra la semaine prochaine à Rome.

La distribution du presskit "20ème anniversaire" a été faite ce jour aux journalistes accrédités.



Amitiés,

R. RUGGIERO